



COURRIER D'ORIENT,

Journal politique, commercial et littéraire,

PARAISANT UNE FOIS PAR SEMAINE A DES JOURS INDÉTERMINÉS.

Les lettres et paquets destinés pour la direction du journal doivent être adressés francs de port à PATRAS.
L'abonnement pour la Grèce est de 20 fr. pour 6 mois, et de 40 fr. par an.
Pour les Iles Ioniennes, pour tous les pays étrangers à la Grèce et les bâtimens de station dans la Méditerranée il est de 25 fr. pour 6 mois, et de 50 fr. par an.

Patras, dimanche 8 février 1829.

AVIS.

En France et dans les pays au nord de la France, les personnes qui voudront s'abonner au **COURRIER D'ORIENT**, sont priées de s'adresser à Paris à M. CASSIN, rue Taranne n^o. 12, ou à M. LAURENT, libraire à Toulon, agents du journal. Elles éviteront ainsi une perte de temps considérable, et recevront de suite les numéros les plus récents du Courrier, ou bien la collection complète si elles le désirent.

(Voyez à la fin du Journal les différentes adresses où l'on peut encore souscrire.)

GRÈCE.

PATRAS.

29 Janvier. Le président de la commission de santé de Patras, a convoqué extraordinairement ses membres pour leur donner communication de la nouvelle de l'apparition, à Vissota, d'une maladie présentant quelques caractères de celle qui s'est manifestée dernièrement à Calavrita. La commission a statué qu'il serait envoyé, sur les lieux, des gens de l'art pour tâcher d'arrêter les progrès de cette maladie, et rassembler toutes les observations propres à déterminer sa véritable nature.

Dans la même séance, deux des membres de la commission, M. le docteur Pallas récemment admis, et un médecin grec, ont été chargés de visiter les terrains marécageux compris entre la mer et l'ancienne ville, afin d'aviser aux moyens de les assainir. Les pluies et les eaux qui descendent de la montagne, n'ayant point d'écoulement, séjournent dans cette plaine, où toutes les nouvelles constructions ont été élevées; aussi est-il urgent de prendre des mesures de salubrité aussi promptes que peu dispendieuses. La police pourrait inviter les habitants à entourer leurs propriétés de petits fossés, comme plusieurs l'ont déjà fait, et à placer du gravier de la mer devant leurs maisons, pour prévenir la stagnation des eaux, qui rend la voie publique presque impraticable à la suite des grandes pluies.

30 Janvier. Notre correspondant de Napoli nous avait annoncé prématurément le rétablissement de la quarantaine à Hydra et à Spetzia. Cette mesure dont nous avons informé nos lecteurs dans un de nos précédents numéros, avait été, en effet, sur le point d'être adoptée; mais des nouvelles rassurantes, arrivées sur

ces entrefaites du continent, la firent ajourner; et nous n'avons point entendu dire que, depuis lors, elle ait été établie.

31 Janvier. Nous recevons de M. Gropius, consul d'Autriche à Athènes et actuellement à Egine, communication de la lettre ci-dessous, qui lui a été adressée par le contre-amiral comte Dandolo. C'est avec d'autant plus de plaisir que nous accédons à l'invitation de l'insérer dans notre journal, qu'elle paraît être un acte propre à terminer, à la complète satisfaction des parties intéressées, une affaire qui pouvait amener des collisions toujours déplorables.

Rade d'Egine, BELLOUS, 12 janvier 1829.

Monsieur le Consul,

M'étant rendu à Egine pour demander la restitution des cargaisons de grains, saisis sous pavillon de S. M. I. et R. Ap., ainsi que sous pavillon toscan et napolitain, par des bâtimens grecs sans une déclaration préalable; j'ai eu lieu de me convaincre que l'intention des autorités par ordre desquelles ces arrestations ont été faites, n'était nullement de porter atteinte à la navigation européenne en Levant.

Je suis bien charmé de déclarer dans l'intérêt de la vérité et du commerce, que les autorités grecques, par l'accueil qu'elles ont fait à mes demandes, ont fourni la preuve la plus satisfaisante, qu'elles n'ont ordonné la saisie des dites cargaisons qu'en cédant au besoin le plus absolu et au danger de la famine.

En conséquence, vous voudrez bien, M. le consul, donner une entière publicité à la présente déclaration, afin de rassurer par là le commerce sur des circonstances qui, avant que d'être éclaircies, ont pu l'inquiéter.

Agrez, etc.

Le contre-amiral commandant l'escadre de S. M. I. et R. Ap. dans la Méditerranée.

S. G. DANDOLO.

A. M. Gropius, consul de S. M. I. et R. Ap. à Athènes, maintenant à Egine.

Pour copie conforme, etc.

Egine, le 13 janvier 1829.

GROPIUS.

3 Février. Nous apprenons de Midon, que le président et le colonel Fabvier n'ont pu s'entendre sur la portion d'autorité qui devait être conférée à ce dernier, alors qu'il se chargerait de nouveau de l'organisation générale des troupes grecques. Déjà, depuis plusieurs jours, un de nos correspondants d'Egine nous avait appris cette nouvelle importante; il ajoutait que le colonel aurait demandé, mais en vain, à S. E. la révocation de plusieurs nominations, accor-

dées dans les armes spéciales et depuis son départ, à des individus totalement étrangers aux connaissances qu'elles exigent; et qu'il avait témoigné une juste surprise de voir réintégrés dans les cadres de l'armée, même avec avancement, des hommes qu'il en avait chassés pour avoir fui devant l'ennemi, ou pour d'autres bassesses tout aussi impardonnables. Nous ne pouvons rien affirmer à cet égard, désirant être mieux informés nous-mêmes pour émettre une opinion sur un sujet aussi délicat, surtout n'ayant point encore entendu dire que le colonel ait quitté Egine, et ne désespérant pas jusques là que les choses ne viennent à se concilier.

5 Février. La frégate *la Galathée*, partie de Toulon, dans la journée du 28 janvier, est arrivée à Navarin il y a trois jours. Depuis long-temps aucun navire n'avait fait ce trajet en aussi peu de temps; aussi avons-nous des journaux de France d'une date extrêmement récente. Ils sont remplis de conjectures sur l'issue probable de la guerre actuelle; mais il est difficile, à travers toutes ces dissertations politiques, d'asseoir un jugement sur l'avenir, et celui de la Grèce est toujours environné de nuages. En attendant, les Grecs de la Romélie, auxquels on ne reprochera pas d'avoir moins souffert, et fait pour leur indépendance moins de sacrifices que les Moraites, se montrent vivement alarmés d'une transaction qui les replacerait sous le joug des Turcs. Ils ont déposé ou dû déposer entre les mains du président une protestation contre tout arrangement de cette nature, préférant continuer à combattre, quelque soit la perspective d'une lutte aussi disproportionnée, plutôt que de rentrer sous l'autorité d'un ennemi que leurs armes ont si souvent humilié.

— Les dernières lettres venues de Paris sont plus récentes que celles arrivées d'Egine le même jour (1). Nous apprenons que la santé de M. le comte de la Ferronnays, ministre des affaires étrangères, altérée depuis quelque temps, ne s'est pas améliorée et qu'il est parti pour Nice. Le porte-feuille des affaires étrangères a été confié provisoirement à S. G. le garde des sceaux. L'état inquiet de M. le comte de la Ferronnays sera vivement senti dans toute la Grèce, où S. E. s'est acquis tant de droits à la reconnaissance des habitants, par la générosité avec laquelle elle a plaidé leurs intérêts, depuis que la confiance du monarque l'a appelée dans ses conseils.

— Des lettres de Toulon parlent d'une déclaration de la France et de l'Angleterre qui aurait été faite à la Porte, pour lui signifier qu'elles

(1) Avis à M. le directeur général des postes de la Grèce.

prenaient sous leur protection le Péloponèse et les Cyclades ; qu'en conséquence, tout acte d'agression contre ces pays, serait regardé comme hostile envers elles-mêmes et repoussé comme tel.

6 Février. La corvette de S. M. B. *le Rattlesnake* est arrivée ce matin sur la rade de Patras, envoyée par S. E. l'amiral Malcolm, et chargée de 6,000 boulets anglais de 12 livres destinés à l'approvisionnement du château de Morée. *Le Rattlesnake* doit mettre à la voile pour Malte, aussitôt qu'il aura débarqué ces projectiles.

— Les grains, les coups de vent de sud-ouest continuent toujours avec violence. Depuis plusieurs années on n'avait vu un temps aussi désagréable. Les arrivages du golfe sont presque entièrement suspendus, et le chemin de la côte est sillonné jusqu'à Corinthe par une cinquantaine de torrents dont quelques-uns ont plus d'une demi-lieue de largeur. Ceux de la rive occidentale de la Morée ne sont pas moins enflés. Mais ces obstacles ne peuvent empêcher la marche des courriers d'ici à Navarin. Le service des dépêches sur cette ligne se fait avec une rapidité et une régularité surprenant.

Nous n'avons aucune nouvelle récente des mouvements du général Ypsilanti et de ceux de l'ennemi qui lui est opposé ; mais il est à croire que la rigueur de la saison a dû suspendre leurs opérations.

Des personnes arrivées il y a quelques jours de Mitic, assurent que le général Church a éprouvé dans son commandement des dégouts de nature à lui faire prendre l'extrême résolution de le résigner ; qu'il aurait été confirmé dans cette détermination par la nouvelle du retour du colonel Fabvier ; et qu'enfin la plus grande méintelligence régnait entre lui et M. Sp... commissaire du gouvernement, chargé de l'approvisionnement de son corps.

7 Février. On apprend de Navarin que le général T. Sébastiani, et le colonel Vte de la Hitte se sont embarqués à bord de la frégate *la Duchesse de Berry* pour retourner en France. Le convoi qu'escortait cette frégate, conjointement avec le brick *le Zèbre*, portait le troisième régiment de chasseurs dont les chevaux, à l'exception de cent qu'on ramène en France et de cinquante restés près du général en chef, ont été remis aux délégués du gouvernement grec.

Rien de positif n'a encore transpiré sur la durée du séjour que le reste des troupes françaises doit faire en Grèce. Chaque jour voit éclore à ce sujet une version nouvelle qui, bien qu'appuyée sur des autorités respectables, n'a rien de commun avec celle de la veille. Cependant on attend à chaque instant le retour des bâtiments de guerre partis le mois dernier de Patras et de Navarin, à l'exception du vaisseau *le Scipion* qui a éprouvé de graves avaries dans la traversée. La frégate *la Marie Thérèse*, venant de Toulon avec un million de francs, est arrivée dans la rade de Navarin ainsi que la corvette *l'Eglé*.

— Une nouvelle somme de 2,447 francs à joindre aux dons de la deuxième et troisième brigade, vient d'être envoyée à M. le général Schneider par S. S. le général en chef ; elle est le résultat d'une souscription ouverte dans l'armée à Modon et Navarin, et doit être distribuée aux populations nécessiteuses des lieux qui ont été atteints de la peste ; une certaine quantité d'effets d'habillement accompagnait cet envoi. La répartition en sera faite par les autorités locales, sous les yeux d'un officier d'état-major français.

— Nous apprenons qu'un corps de Roméiotes vient de se porter sous Lépante, pour former le blocus de cette place. La confirmation de cette nouvelle arrivera sans doute aujourd'hui ou demain.

— *L'observateur autrichien*, dans son numéro du 4 janvier, cite une lettre extraite du *Courrier d'Orient*, écrite par Kitzo Tzavellas le 26 novembre, et adressée, dit-il, à son frère. *L'observateur autrichien*, depuis qu'il s'occupe des affaires de la Grèce, en est-il à savoir que les Grecs se donnent généralement entre eux le nom de frère ; et qu'ils étendent cette dénomination jusqu'aux étrangers qui sont venus combattre avec eux ?

ÉGINE.

GOUVERNEMENT GREC.

LE PRÉSIDENT DE LA GRÈCE.

Les Communautés d'Hydra, Spetzia et Ipsara nous ayant témoigné le désir de faire prendre en considération les titres qu'ont à une juste indemnité de l'État, les propriétaires des bâtiments dont se composait la marine nationale durant la lutte actuelle ;

Vu les actes d'Astros et d'Épidaure de 1823 et 1826, lesquels sanctionnent, en principe, les titres sus-mentionnés à une indemnité ;

Etant de notre devoir de faire préparer un travail à cet égard, pour que le congrès national qui doit s'assembler sous peu, puisse en toute justice faire droit aux titres des dits propriétaires ;

Ayant recueilli l'opinion du Panhellénium, Nous décrétons ce qui suit :

Article 1^{er}. Il est institué une commission composée de sept membres, laquelle aura pour but d'examiner les titres des propriétaires sus-mentionnés et de proposer les mesures par lesquelles la nation pourra leur faire droit. À cet effet, la commission prendra pour base de ses travaux les pièces ci-jointes, savoir :

a. La correspondance qui a eu lieu à ce sujet entre le gouvernement et les communautés d'Hydra, de Spetzia et d'Ipsara.

b. Le message adressé au Panhellénium sur le même sujet.

c. La communication qui en a été faite aux trois communautés.

d. La réponse du Panhellénium.

Art. 2. Cette commission est composée de MM. Alexandre Mavrocordato, Tatzi Mangina, Zacharia Zacharo, Iano Criézis, Jean Vlachos, Anagnoste H. Anagyre, Nicolas Goggia.

Art. 3. La commission s'assemblera dans la résidence du gouvernement, et commencera ses travaux dans le plus court délai possible.

Le secrétaire d'État est chargé de l'exécution des présentes.

Le Président

J. A. CAPODISTRIAS.

Le secrétaire d'État

S. TAICOUFIS.

Égine, 21 décembre 1828. (3 janvier 1829.)

LE PRÉSIDENT DE LA GRÈCE

L'assemblée nationale de Trézène ayant adopté à l'unanimité la proposition de soulager la garnison de Missolonghi, et de pourvoir à ses besoins, ainsi que de faire procéder à l'examen des comptes et au soulagement de différents autres corps militaires ;

Ayant nous-mêmes donné à l'armée l'assurance par notre proclamation sous le N° 316 que ces titres seraient pris en considération ;

Désirant maintenant faire préparer un travail pour que le congrès national, qui doit s'assembler sous peu, puisse promptement décider sur l'accomplissement des justes demandes des corps sus-mentionnés, d'après la manière établie par l'assemblée de Trézène, dans plusieurs de ses séances ;

Le Panhellénium entendu, nous décrétons ce qui suit :

Art. 1. Il est institué une commission laquelle a pour but, d'examiner, sur la base des dispositions de l'assemblée nationale, toutes les demandes sus-énoncées qui lui seront présentées par les fonds de pouvoirs des différents corps de l'armée. La commission admettra ces fonds de pouvoirs à lui fournir tous les documents, explications et éclaircissements qui lui seront nécessaires.

La section militaire du Panhellénium, le commissaire général et la commission des finances lui fourniront de même toutes les informations dont elle pourra avoir besoin.

Art. 2. Cette commission est composée de MM. André Métaxa, Jean Coletti, André Papadopoulo.

Art. 3. Les membres présents de cette commission pourront s'occuper sans retard du travail qui leur est confié.

Le président

J. A. CAPODISTRIAS.

Le secrétaire d'État

S. TAICOUFIS.

Égine, le 23 Décembre 1828. (4 janvier 1829)

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

FRANCE.

PARIS. 8 Janvier. On assure que d'après une nouvelle disposition du ministère de la guerre, le traitement des lieutenants-généraux en non activité sera porté de 14,000 fr. à 10,000 ; celui des maréchaux-de-camp de 8000 fr. à 6000 ; mais ces traitements seront perpétuels, et nul officier-général ne sera mis à la retraite.

9 Janvier. Nous nous empressons de faire connaître un nouveau bienfait de S. M.

Une lettre écrite par l'un des deux commissaires envoyés en Egypte contient le passage suivant :

« J'avoue que je ne puis penser sans peine au triste sort qui attend une cinquantaine de pauvres petits orphelins de 4, 5 et 6 ans que nous ramenons avec nous, et dont toutes les familles ont été égorgées. Ces pauvres petits périront peut-être de misère dans un pays où l'on manque encore de tout, si le Roi ne met le comble à sa charité en consentant à les faire élever en France. »

La lettre a été mise sous les yeux du Roi, et déjà des ordres sont donnés pour que ces enfants soient amenés en France. Le fils de Saint-Louis ne se borne pas à les rendre au christianisme et à leur patrie, il veut aussi soigner, protéger leur enfance. Ah ! de pareils actes sont de bien belles pages dans l'histoire d'un souverain.

(Journal des Débats.)

TOULON. 13 Janvier. Nous avons en ce moment dans notre port, indépendamment des bâtiments de transports, qu'on dispose pour retourner en Morée, onze bâtiments de guerre en réparation ; depuis quelque temps on en a placé deux à la fois dans le bassin, pour y être réparés. Malgré l'activité qui a toujours régné dans notre arsenal nous n'avions pas encore vu employer ce moyen.

(Aviso.)

— De nombreuses promotions viennent d'être faites dans le corps de la marine royale (1).

ANGLETERRE.

LONDRES, 12 Janvier. On répand de nouveau le bruit qu'un agent sera envoyé directement à Constantinople, porter des instructions de la France et de l'Angleterre, afin de déterminer s'il est possible, la cessation immédiate des hostilités, et de disposer les esprits de manière que l'on puisse faire la paix sans compromettre l'honneur national de l'un ou de l'autre des belligérants. C'est dans ce sens que lord Heytesbury a été chargé d'engager le cabinet russe à diminuer ses prétentions et à entrer dans les vues des puissances médiatrices ; le principal motif de cette intervention pacifique de la part de l'Angleterre et de la France, est la certitude que si la guerre se continuait, elle embrâserait d'autres pays que la Russie et la Porte. Si cette médiation était inefficace, il est probable qu'une flotte imposante et combinée de vaisseaux anglais et français paraîtrait dans la Méditerranée afin de veiller plus particulièrement aux intérêts des puissances qui désiraient la fin d'une guerre dévastatrice. Cette dernière mesure, si elle était adoptée sincèrement, serait d'autant plus efficace, qu'il y aurait de la témérité de la part de la Russie de lutter contre la Porte qui serait protégée par la force maritime des deux plus grandes nations du monde.

(1) Nous en donnerons un état exact dans le prochain numéro.

RUSSIE.

PETERSBOURG 29 Décembre. L'empereur vient de conférer l'ordre de St. Wladimir de première classe, à l'aide-de-camp-général, général de cavalerie comte Czernichef. S. M. lui en a envoyé les insignes, en lui adressant en outre un rescrit très flatteur.

BAVIÈRE.

AUGSBOURG, 13 Janvier. Notre gazette publie aujourd'hui des réflexions d'un haut intérêt sur la situation relative des puissances de l'Europe vis-à-vis de la Porte ottomane.

SUR LA SOLUTION
DES ÉVÉNEMENTS ACTUELS DE L'ORIENT.

Une pensée dominante doit occuper tous les cabinets de l'Europe, conserver la paix entre les grandes puissances et pacifier l'Orient. Toutes les démarches diplomatiques faites auprès de la Porte, ayant échoué dans les moments les plus critiques pour l'Empire de Mahmoud, on doit supposer, aujourd'hui que les événements ont changé en sa faveur, que sa fierté sauvage repoussera plus que jamais les propositions des cabinets européens.

En admettant ce refus, il faut chercher les moyens de sortir de cet état d'angoisse ; voici les différents partis que les puissances peuvent prendre : 1° fléchir devant la Porte, avouer que l'on a fait une guerre imprudente, avouer qu'on a eu tort de signer le traité du 6 juillet, et abandonner la Grèce. L'honneur de la Russie, celui des trois puissances réunies, et l'humanité repoussent également cette honteuse transaction. 2° L'Angleterre, la France et l'Autriche peuvent rester spectatrices de la lutte qui va recommencer au printemps, et courir ainsi la chance des événements ; alors la France doit continuer d'occuper la Grèce jusqu'au résultat de la guerre entre les puissances belligérantes. Ce parti offre de grands dangers à l'Europe ; si la Russie est victorieuse, n'a-t-elle pas le droit de conquête, et le résultat de la guerre ne pourra-t-il pas être le renversement de l'empire ottoman au profit de la Russie ? 3° Toutes les puissances de l'Europe peuvent se réunir à la Porte contre la Russie. Ce parti ne pourrait se prendre que si la Russie s'était montrée ambitieuse, et que si elle eût refusé de traiter ; mais au contraire elle n'a cessé dans les moments les plus avantageux à ses armes d'offrir la paix. 4° Toutes les puissances de l'Europe peuvent se joindre à la Russie pour forcer la paix. En réunissant armées et flottes, il est évident que le sultan se verra forcé à se soumettre. Si cette mesure énergique eût été prise dès le traité du 6 juillet, nul doute qu'elle aurait prévenu la guerre entre la Porte et la Russie, nul doute que les partisans de la paix à Constantinople n'eussent forcé alors Mahmoud à reconnaître ce traité. Aujourd'hui que la guerre est commencée, il existe trop de jalousie contre la Russie, trop de méfiance sur ses projets à venir ; l'Angleterre et l'Autriche surtout ne voudraient point coopérer à une guerre dont elles croiraient voir tous les résultats en faveur de la Russie. 5°. Les grandes puissances peuvent se rendre médiatrices à force armée ; entraîner toutes les autres puissances du second ordre à se joindre à elles, et dire nous voulons tous la paix ; l'état de l'Europe, la tranquillité de nos trônes, le bonheur de nos peuples, la civilisation demandent également que l'effusion du sang cesse ; nous offrons notre médiation aux deux puissances belligérantes, et celle qui la rejettera deviendra notre ennemie. Avec un pareil langage la guerre serait probablement finie, ou si elle ne l'était pas, la puissance qui refuserait ne pourrait résister. Comme il convient à tout prix aux puissances européennes de sortir de cet état d'incertitude et de crise croissante, la médiation paraît le parti le plus juste et le plus convenable ; cette réunion loyale et énergique de tous les cabinets aura pour but de conserver l'empire ottoman dans son intégrité, si Mahmoud consent à traiter ; mais si son caractère sauvage lui fait rejeter cette proposition, les puissances doivent alors envisager cette immense question : que fera-t-on de l'empire des Turcs si l'aveugle énergie de leur chef nous force à les expulser de l'Europe ? Ici s'ouvre un vaste champ aux conjectures. Empire grec,

empire intermédiaire, empire morcelé, nouvelles villes anseatiques, partage des possessions turques, etc. Quelque pénible que soit ce nouvel arrangement, il n'est aucun cabinet qui n'y ait pensé d'avance, car tôt ou tard cet événement arrivera, et il ne faut pas croire à ces vieilles idées, que l'existence de l'empire ottoman soit nécessaire à l'équilibre de l'Europe. Il était comode pour les puissances d'avoir un empire stationnaire qui ne gênait personne ; mais les choses ne pouvaient durer ainsi, et même avec l'existence de la Turquie, la civilisation s'y serait introduite et aurait changé toute son organisation politique.

La France, par sa conquête généreuse autant que prudente, semble appelée à jouer le premier rôle dans la conclusion de ce drame. Sa coopération dans le traité du 6 juillet n'a été que de l'humanité, elle n'a eu aucune arrière pensée ; elle ne s'est montrée ni hostile ni défiante envers la Russie ; sa générosité l'aurait poussée à donner plus promptement aux Grecs une entière indépendance ; mais le désir de conserver l'harmonie la plus complète avec l'Angleterre a retenu cet élan bienfaisant, et l'expédition de l'Attique a été retardée. La France en se conduisant avec cette modération a dû conserver la confiance de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie, elle est ainsi le contrepoids le plus puissant entre les cabinets qui pourraient se dissuiner. Sa modération empêchera la guerre, car elle est certaine de donner la prépondérance au parti auquel elle se joindra. On ne peut s'empêcher de terminer par les réflexions suivantes. Convenait-il aux puissances chrétiennes de faire sortir les Turcs de leur apathie ? Convient-il aujourd'hui de les aider à se discipliner, de porter chez eux tous les fruits de notre civilisation guerrière, de les exciter à la résistance et de leur en fournir les moyens ? L'Europe chrétienne a-t-elle oublié que les Musulmans ont été aux portes de Vienne ? A-t-elle oublié que la religion de Mahomet commande la haine et le mépris des chrétiens ; qu'elle permet l'esclavage et toutes ses suites honteuses et avilissantes ? Si on pouvait admettre que les Turcs, réunissant à leur fanatisme religieux l'habileté et la tactique militaire, fussent victorieux des Russes, les puissances chrétiennes ne gémeraient-elles pas de n'avoir pas toutes coopéré franchement à la délivrance des Grecs ? ne regretteraient-elles pas toutes les demi-mesures qui ont été prises, et tous ces ménagements intempestifs qui ont augmenté l'orgueil des Turcs et amené la guerre actuelle ? Qu'on n'oublie jamais qu'avec les Turcs il faut agir et non traiter ; les menaces ou les prières de la diplomatie sont sans effet, elles ne servent qu'à avilir ceux qui traitent. Tous les cabinets chrétiens sans exception sont regardés comme des ennemis par les Turcs. Mahmoud peut feindre avec l'Angleterre et l'Autriche ; mais il se méfie également de ces deux puissances ; et pour tous les Turcs, on le répète, chrétiens et ennemis sont synonymes ; les démarches secrètes que la diplomatie ne cesse encore aujourd'hui de faire à Constantinople augmentent le mépris qu'on y a des chrétiens ; aussi de toutes parts les Musulmans se moquent des puissances chrétiennes. Alger, loin de se soumettre, continue ses pirateries ; Tanger menace le consul anglais ; voilà où ont conduit les ménagements et les demi-mesures. La crainte que l'on semble éprouver de déclarer l'indépendance de la Grèce, de réunir aux pays délivrés la terre classique d'Athènes et les murs fumants de Missolonghi, prouve à Mahmoud que l'on tremble de l'irriter. On croit ainsi parvenir à la paix ; quelle erreur grossière ! on fait tout ce qu'il faut pour augmenter l'orgueil du sultan, et par conséquent sa résistance.

TURQUIE.

BELGRADE 18 Décembre. Les courriers francs ont apporté de Constantinople des nouvelles qui vont jusqu'au 28. On avait quelque inquiétude au sujet des vivres ; la cherté avait augmenté, mais le calme régnait toujours dans la ville. Le blocus des Dardanelles avait, en donnant naissance à diverses spéculations sur les subsistances, rendu quelque activité au commerce. Depuis ce temps notre pacha a reçu par des tartares des nouvelles jusqu'au 7 décembre, qui ont fait grand plaisir aux Turcs. Elles annoncent qu'un nombre considérable de bâti-

ments chargés de toute espèce de vivres a pu entrer heureusement à Constantinople, circonstance qui délivre de toute inquiétude pour quelque temps.

M. de Jaubert, agent français, est passé il y a quelque temps par ici. Il voyage avec des passeports du gouvernement des Pays Bas, au ministre duquel il est recommandé à Constantinople. Le pacha a mis de suite à sa disposition les chevaux nécessaires ; depuis ce temps on répand la nouvelle, qui paraît également accréditée chez le pacha, qu'il est porteur d'une invitation pour l'ouverture de nouvelles négociations.

On ajoute que la Porte qui avait refusé d'envoyer des commissaires turcs à Poros parce qu'elle regardait comme au-dessous de sa dignité de les commettre avec des agents grecs et russes, doit être engagée par M. de Jaubert à désigner une île restée sous son obéissance, ou les ministres de France, d'Angleterre et de Russie se rendraient sur le champ pour y terminer, avec des commissaires qui seraient nommés du côté de la Turquie l'ouvrage de la pacification de la Grèce, d'après le principe du traité du 6 juillet, avec de nouvelles garanties pour la conservation des possessions actuelles de l'empire ottoman. Telles sont, selon des personnes dignes de foi, les propositions dont M. de Jaubert est porteur. On doit espérer maintenant que le parti pacifique du Divan mettra tout en œuvre pour les faire accepter ; d'autant plus que ces résolutions doivent être devenues définitives lors des dernières conférences de Londres, et qu'elles restent étrangères à la question russe.

ILES IONIENNES.

ZANTE 2 Février. Le vaisseau le *Vellestey*, cap. Maillaud, est arrivé dans notre rade le 25 janvier. Les officiers, venus à terre avaient annoncé qu'il resterait un mois environ ; mais, le 29, un navire anglais étant venu de Malte, le vaisseau a levé l'ancre et appareillé pour cette destination.

Le bateau à vapeur *sir Frédéric Adam* est parti le 30 de Zante pour Corfou et a pris des passagers, Zante n'étant plus, depuis avant hier, en contumace avec les autres îles. On parle de plusieurs faillites à Corfou.

La garnison anglaise de Zante a donné un bal, il y a à peu près quinze jours aux dames de cette ville. La noblesse Zantiote doit le rendre jeudi prochain 5 février. Ce bal a en outre pour objet de témoigner au colonel, sir Frédéric Stoven Résident depuis cinq ans, la satisfaction qu'a inspiré sa conduite et les regrets qu'occasionnent son départ. On va lui offrir une médaille d'or massif de trois pouces de diamètre portant d'un côté : à *sir Frédéric Stoven, les Zantiotes* ; et sur le revers les armes de Zante et le millésime 1829. Cette médaille est suspendue à une chaîne du même métal.

MALTE.

5 Janvier. S. E. le lieutenant-gouverneur vient de recevoir l'ordre d'envoyer en Angleterre les sept pirates grecs condamnés à mort par le tribunal de cette île ; le Roi ayant commué leur peine en un bannissement à Botany-bay et à la terre de Van-Diemen. Antoni Manolis, Georgis Vasilakis, et Damianos Ninis sont déportés pour la vie ; Constantis Strombolis, Nicolo Papan-dros, Ghicas Bulgaris et Georgis Laessos pour quatorze ans. Ainsi nos prisons sont débarrassées de pirates, et nous espérons que les mesures énergiques prises par le comte Capodistrias en délivreront l'Archipel.

Le premier numéro du *Courrier d'Orient* étant depuis long-temps épuisé, il vient d'en être tiré une seconde édition, pour satisfaire aux demandes et abonnés qui souscrivent journellement, et qui témoignent le désir d'avoir la collection complète. Il sera également tiré une seconde édition des deux numéros suivants qui sont sur le point d'être épuisés.

ANNONCES

ET

AVIS DIVERS.

On trouve au bureau du journal des cartes de Turquie, de Grèce et de Candie sur différentes échelles. On s'y charge de commissions de librairie pour la France et autres pays de l'Europe; enfin on y fait imprimer en diverses langues et pour les administrations.

OUVRAGES NOUVEAUX

MAISON BAUDOUIN,

RUE DE VAUGIRARD, N. 17,
A PARIS.

SOUSCRIPTION AUX OEUVRES COMPLÈTES

DE

VOLTAIRE;

Nouvelle édition, revue sur les meilleures par M. Léon Thies-sé; soixante-dix volumes in-8., imprimés sur papier vélin par M. Jules Didot l'aîné.

L'ouvrage sera livré en entier dans l'espace de dix mois, à compter du 15 février. Le prix de chaque volume est de 3 fr. rendu FRANCO, tant à Paris que dans les départements. Il paraîtra 7 volumes tous les mois.

LIBRAIRIE DE AUDIN,

QUAI DES AUGUSTINS N. 25;
A PARIS.

LE LEVÉ DES PANS RENDU FACILE, ou le Géomètre des villes et des campagnes; ouvrage à l'aide duquel chacun pourra tracer un terrain, en lever le plan, le diviser, sans aucune notion de géométrie, à mesurer et calculer toutes sortes de surfaces; 1 vol. in-12, avec planches, et plan colorié; par Lahalle. Prix: 4 fr. 50 c., et 5 fr. par la poste.

LE BULLET DE LA VILLE ET DES CAMPAGNES, architecture simplifiée, comprenant toutes les notions relatives à la construction de toute espèce de bâtiment, et à leur toisé, les détails de tous les prix de maçonnerie, serrurerie, ébénisterie, menuiserie, etc. In-12 avec près de 600 figures. Prix: 7 fr. 50 c. et 8 fr. par la poste.

COMPTES FAITS DES DIVERS TOISÉS, de charpente, menuiserie, maçonnerie, peinture en bâtiment, vitrerie, etc., par Podevin. Prix: 1 fr. 50.

ART DE DÉCORER TOUTE ESPÈCE DE JARDINS, de ville et de campagne avec des modèles des plus jolis jardins des environs de Paris, de grilles, ponts, kiosques, belvédères, etc.; par Richou. 2 vol. in-12, dont un de planches. Prix: 10 fr et 11 par la poste.

Ces ouvrages se trouvent aussi chez CREVOT, libraire, rue du Bac, n. 2.

LIBRAIRIE DE RORET,

RUE HAUTEFEUILLE, N. 12,
A PARIS.

NOUVEAU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

par MM. Noël et Chapsal; ouvrage mis au rang des livres classiques, et à l'usage de la Maison royale de Saint-Denis; seconde édition, revue avec le plus grand soin, et considérablement augmentée. Un volume grand in-8. Prix: 8 francs, et 11 fr. franco.

Ce Dictionnaire est sans contredit le plus clair, le plus méthodique et le plus complet qui ait été publié. Il renferme les étymologies, la prononciation, toutes les acceptions propres et figurées des mots, appuyées d'exemples tirés de nos grands écrivains; tous les mots nouveaux, les termes propres aux sciences, aux arts et aux manufactures; un vocabulaire géographique fort étendu; les synonymes; la conjugaison de tous les verbes irréguliers ou qui peuvent embarrasser, le pluriel des substantifs composés ou dérivés des langues étrangères, etc. Mais ce qui distingue surtout le nouveau dictionnaire de tous les ouvrages du même genre, c'est l'heureuse idée qu'ont eue les auteurs d'y joindre la solution de toutes les difficultés que présente notre langue sous le rapport grammatical, et de faire ainsi du même ouvrage un excellent vocabulaire et une grammaire extrêmement complète, facile à consulter par sa forme alphabétique, et indispensable pour toutes les personnes qui désirent connaître à fond le génie et les principes de la langue française.

ON SOUSCRIT AU JOURNAL,

A PARIS, chez MM. { Cassin, rue Taranne, n° 12.
Bobée et Hingray, libr. rue de Richelieu, 14.
Dondey Dupré, id. id. 47 bis,

LYON Babeuf, libraire.
MARSEILLE Camoin, id.
BORDEAUX Lavalley, id.
TOULON Laurent, id.
LONDRES { Rolandi, id. 20, Berners street.
Treuttell et Wurtz, id.
VIENNE Schalbacher et Comp., id.
BERLIN Schlesinger, id.
MUNICH Finsterlin, id.
AUGSBOURG Jenisch et Stage, id.
STUTTGART A la librairie Cotta.
LEIPZIG Adolphe Bossange, libraire.
BERNE Burgdorffer, id.
GENÈVE Cherbulier, id.
BRUXELLES A la librairie parisienne.
AMSTERDAM Dufour et Comp., libraire.
HAMBOURG Perthès et Besser, id.
FRANCFORT Jugel, id.
STOCKHOLM Norman et Engstrom, id.
COPENHAGUE Gylendal, id.
ST.-PETERSBOURG W. Graff, id.
ODESSA Sauron et Comp., id.
VARSOVIE Fabre Poirier, id.

A MOSCOU J. Gautier, libraire.
ROME De Romanis, id.
ANCONÈ Alberto Mercatelli, négociant.
MILAN Bocca, libraire.
TRIESTE N...
TURIN Pic, id.
GENÈS Yves Gravier, id.
FLORENCE Borghi et Comp., id.
LIVOURNE Vignozzi frères, id.
NAPLES Constantin Guaracino, négociant.
MALTE Macgill, id.
CORFOU Ricardo Casati, id.
ZANTE Loque, id.
CONSTANTINOPLÈ D. N. Isckender, libraire.
SMYRNE Didier, négociant.
SALONIQUE N...
ALEXANDRIE (Égypte) Clément, id.
PHILADELPHIE H. C. Carey et Lea, libraire.
NEW-YORK Berard et Mondon, id.
BOSTON F. Sales, id.
BALTIMORE F. Lucas, id.
NOUVELLE-ORLÈANS Boimare, id.
ÉGÈNE A. Papadopoulos.
NAPOLI DE ROMANIE N...
ARCHIPEL Joseph Stoli, chancelier du consulat d'Espagne, à Syra.

DE L'IMPRIMERIE FRANÇAISE ET GRECQUE DE M. RAYBAUD.